

Paris, le 03 septembre 2020

Guislain DAVID
Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP

Monsieur le Ministre,

Cette année, le nombre de postes perdus aux concours de recrutement de professeurs des écoles va être encore plus important que lors des dernières sessions.

La publication des résultats par académie laisse apparaître une perte de 599 postes, principalement dans les académies de Créteil et Versailles. Ce chiffre, déjà très important, va être augmenté par les désistements d'un grand nombre de candidat·es reçu·es dans plusieurs académies. Ainsi, près de 700 lauréat·es ont été admis·es sur plusieurs listes principales, une vingtaine de personnes sur les listes principales de 3 académies différentes (dont le concours supplémentaire de Créteil ou Versailles) et environ 650 personnes de 2 académies différentes.

Ainsi, au minimum 1 300 places seraient perdues, soit plus de 10% du volume global, et pourvus au final dans les départements par le recrutement de personnel·les contractuel·les ou par la réaffectation des moyens de remplacement.

Pour éviter ces solutions qui dégraderaient la qualité du service public d'éducation, il faut agir car à ce jour, nombre de listes complémentaires sont déjà épuisées ou en passe de l'être pour faire face à ces désistements, voire n'ont pu être constituées comme à Créteil ou sont largement insuffisantes comme à Versailles.

Nous vous demandons donc de garantir que les rectorats aient recours à la liste complémentaire à hauteur des besoins, y compris pour le concours supplémentaire de Créteil et Versailles et de les abonder en réunissant à nouveau les jurys du concours. Les académies doivent également pouvoir recourir à la liste complémentaire d'autres académies sur la base du volontariat des stagiaires.

C'est la neuvième année consécutive pour laquelle des possibilités de recrutement sont perdues. Cette situation de crise ne peut perdurer. Il en va de la qualité du service public d'Éducation.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, que nos exigences sont le fruit de notre attachement à un service public d'Éducation de qualité.

Pour le Co-secrétariat
Guislain DAVID

